

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7288404101**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7288404101>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 avril 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **54 - MEURTHE ET MOSELLE**

### *HYGIEN'APPRO*

*Société à responsabilité limitée transformée en société civile*

*au capital de 150 000 euros*

*Siège social : 13 B Chemin du Banneau*

*54200 VILLEY ST ETIENNE*

*478 243 538 RCS NANCY*

Suivant délibération en date du 01/04/2022, la collectivité des associés a décidé de :

- modifier l'objet social à compter du 01/04/2022, en supprimant l'activité de négoce de produit et matériel, et en adoptant comme nouvel objet : L'acquisition, la location, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. La prise de participation dans toutes sociétés et la gestion des dites participations. Le placement et la gestion de liquidités sur tous supports, etc. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
- modifier la dénomination sociale, à savoir MIRABELLE EGLANTINE, en lieu et place de HYGIEN'APPRO à compter du 01/04/2022. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
- transférer le siège social de VILLEY SAINT ETIENNE (54200), 13 B Chemin du Banneau, à VILLEY SAINT ETIENNE (54200), 21 Rue de Liverdun, à compter du 01/04/2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
- transformer la Société en société civile, à compter du 01/04/2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège et sa durée demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 150 000 euros,

divisé en 1250 parts sociales de 120 euros chacune.  
Madame Murielle HAUPT et Monsieur Pierre HAUPT ont cessé leurs fonctions de cogérants de la société sous sa forme de société à responsabilité à limitée, du fait de la transformation de la Société.

Les cogérants de la société sous sa nouvelle forme de société civile sont Madame Murielle HAUPT, demeurant 21 Rue de Liverdun, 54200 VILLEY SAINT ETIENNE, et Monsieur Pierre HAUPT, demeurant 21 Rue de Liverdun, 54200 VILLEY SAINT ETIENNE, à compter du 1er avril 2022 et pour une durée illimitée.

Pour avis  
La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Patrick LELIEVRE**  
Président de Médialex

